amU Aix Marseille Université

**2024_2_AC_Jurys_examens_INSPE_Master_MEEF_Premier_Degre**

**LE PRESIDENT,**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu les articles 43 et 44 de la loi du 26 juillet 2019 sur l'Ecole de la confiance,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRÊTE :**

Article 1 : Le jury du Master « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » mention « **Premier Degré** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

**MASTER 1**

**Semestre 1 et 2 – Jury de Parcours-type et délivrance du M1**

**Parcours-type Professorat des écoles**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Patrice BONNET
Suppléant(e) : Vincent GROSSTEPHAN

Liste des membres :

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*
Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Mélanie CORNET, Jessyca TRETOLA, Valérie BARANES, Amandine NOËL, Jean-Marcel STROCK, Fabrice BARTH, Cécile BERROUILLER, Karine MILLION-FAURE, Muriel ZOUGS, Magali COUPAUD, Aurélie PASQUIER, Laurent PRATALI, Thomas GARCIA, Gaëlle GOURIOU, Lola PAPON, Guillaume PONTHIEU.

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres : Aucun.

| MASTER 2 |
|---|
| **Semestres 3 et 4 – Jury de Parcours-type et délivrance du Master** |
| **Parcours-type Professorat des écoles** |

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Patrice BONNET
Suppléant(e) : Vincent GROSSTEPHAN

Liste des membres :

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*
Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Mélanie CORNET, Jessyca TRETOLA, Valérie BARANES, Amandine NOËL, Jean-Marcel STROCK, Fabrice BARTH, Cécile BERROUILLER, Karine MILLION-FAURE, Muriel ZOUGS, Magali COUPAUD, Aurélie PASQUIER, Laurent PRATALI, Thomas GARCIA, Gaëlle GOURIOU, Lola PAPON, Guillaume PONTHIEU.

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres : Aucun.

Article 2 : La Directrice de l'INSPE et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 13 mars 2025

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'INSPE